

Journée des présidents ENE

Zéro artificialisation nette ?

En présence de Philippe Rogier

Directeur Départemental des Territoires de l'Essonne

Domaine de Montauger à Lisses

le samedi 1er février 2020

Journée des présidents ENE

- 1967 : La Loi d'Orientation Foncière (LOF)

La LOF crée

- le Plan d'Occupation des Sols (**POS**)
- le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (**SDAU**)



Journée des présidents ENE

- 2000 : La loi Solidarité Renouvellement Urbains (SRU)

La loi SRU crée :

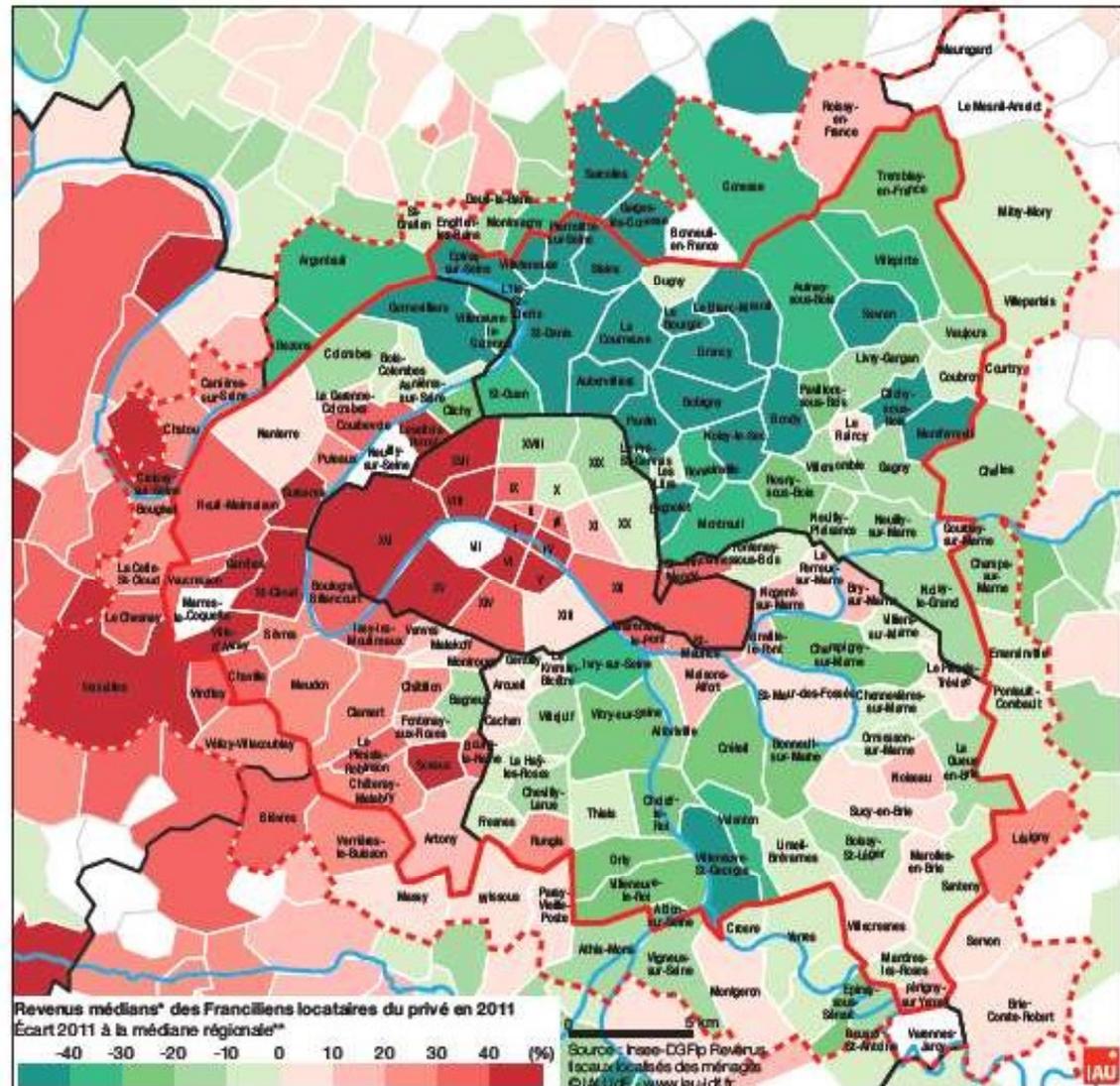
- le Schéma de Cohérence Territorial (**SCoT**)
- le Plan Local d'Urbanisme (**PLU**)



Journée des présidents ENE

2011 - Le déséquilibre social est/ouest toujours présent

Le revenu médian des franciliens locataires de logements privés montrent l'échec de l'aménagement urbain à l'échelle communale malgré les dispositions de la loi Solidarité Renouvellement Urbain

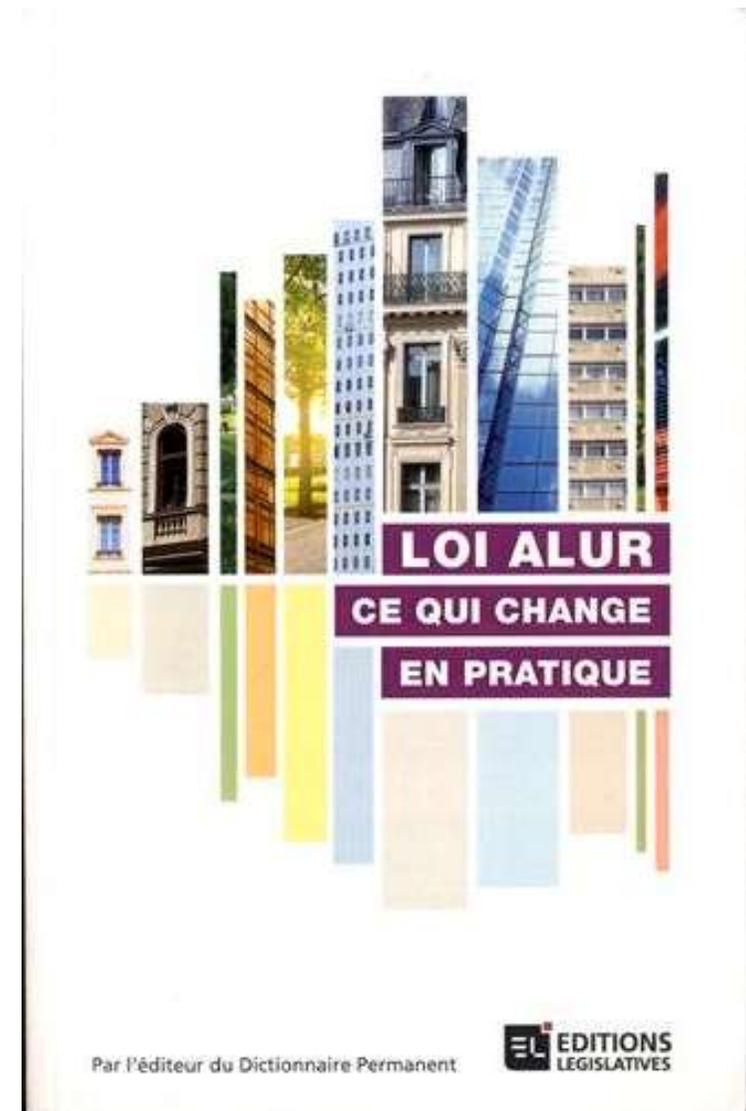


Journée des présidents ENE

2014 - La loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR)

Cette loi modifie le PLU :

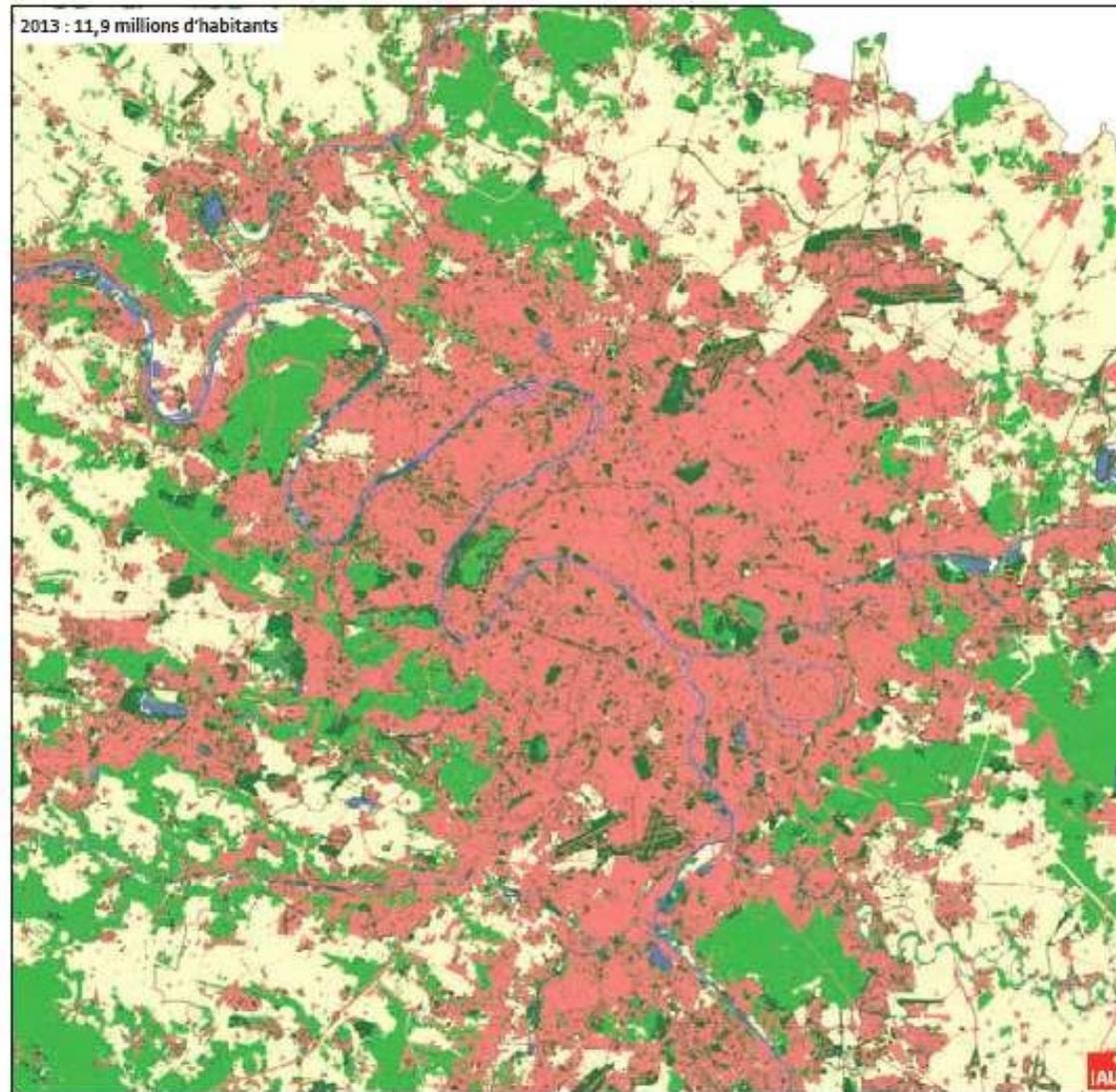
- la suppression du COS
- la suppression de la surface minimale des terrains pour construire
- la réalisation de PLU “ intercommunaux ” - PLUi
- la transformation des POS en PLU
- l'élargissement du droit de préemption
- l'arrêt du maintien des règles de lotissement au-delà de 10 ans



Journée des présidents ENE

- 2013 : la région

Une urbanisation incontrôlée qui gomme peu à peu les limites administratives des communes



Journée des présidents ENE

- 2019 : La loi sur l'Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)

Visé notamment à
revitaliser le centre-ville et
son agglomération

L'Opération de
revitalisation de territoire
(ORT) est un nouvel outil
mis à la disposition des
collectivités locales.



Journée des présidents ENE

- 2019 : la circulaire gouvernementale “zéro artificialisation nette”

Pour une gestion économe de l'espace...



Exemple d'espace agricole menacé :

ZAC des Belles Vues sur les communes d'Ollainville et Arpajon vise l'urbanisation de **56 hectares de terres agricoles**